



Appel à manifestation d'intérêt

« Accompagnement à l'émergence de produits ou de solutions innovantes permettant de valoriser la ressource locale en bois feuillus dans la construction »

La France possède le premier patrimoine forestier de l'Union Européenne en matière de bois feuillus. Cependant, depuis 25 ans, alors que la production et le volume sur pied ne cessent de progresser, la production de produits à partir de bois feuillus a diminué d'environ 30%, en raison du recul des débouchés traditionnels et de la fermeture progressive des petites scieries. Dans le même temps, la récolte de bois d'œuvre feuillus diminue et cette ressource est de moins en moins utilisée dans la construction.

C'est pourquoi le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, le Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité et l'interprofession nationale France Bois Forêt s'engagent pour faire progresser l'innovation dans ce secteur et lancent un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin d'**accompagner des projets industriels qui visent à faire émerger des produits et/ou des solutions innovantes valorisant la ressource locale en bois feuillus dans la construction.**

Cette approche opérationnelle et territoriale de la problématique permettra également d'établir précisément quels sont les obstacles au développement d'une filière « feuillus » en France et quelles sont les actions à mettre en œuvre collectivement pour valoriser cette ressource.

Cet AMI s'adresse aux entreprises de la 1^{ère} et de la 2nde transformation, à l'industrie de la trituration, aux dérouleurs et aux trancheurs ainsi qu'aux exploitants forestiers, sans limites de taille. Il propose de financer une mission d'accompagnement ciblée qui portera par exemple sur la réalisation d'une étude de marché, l'élaboration d'une stratégie marketing, la levée de verrous techniques, la recherche de financements ou de partenaires, etc.

Les dossiers de candidature sont à soumettre **avant le vendredi 15 janvier 2016 à 17h**. Les premiers projets seront accompagnés à partir d'avril 2016.

Le texte complet de l'appel, les conditions d'éligibilité ainsi que le dossier de candidature sont téléchargeables sur le lien suivant :

www.developpement-durable.gouv.fr/Bois.13394.html

Contact : Guillaume DEROMBISE (DHUP)

ami-feuillus@developpement-durable.gouv.fr

Crédits photos : « Avec les bois feuillus français, vous avez le choix ! » FNB 2014 ; Agence Leclercq pour la nef centrale du lycée de l'île de Nantes ; Michel Denance pour la passerelle piétonne de Raon l'Étape